



INSCRIPTIONS LICENCES SAISON 2016-2017

Procédure à suivre :

1- Compléter le **formulaire de demande de licence de football 2016-2017**, à savoir, les parties :

- **état civil** : pensez à bien préciser vos coordonnées téléphoniques et adresse(s) mail
- **catégories** : dans tous les cas, cochez la case « joueur libre », y compris pour les joueurs loisirs
- **assurances** : dans tous les cas, merci de cochez la case correspondant à votre choix
(En cas de souscription, pensez à confirmer votre adhésion à l'organisme)
- **certificat médical** : nom, signature + cachet du médecin,

2- Dater et signer le formulaire (signature des parents ou représentants légaux pour les licenciés - de 18 ans)

3- Le retourner au club, accompagné du chèque correspondant à la catégorie dans laquelle vous évoluez :

- par l'intermédiaire de vos dirigeants, éducateurs ou responsables de catégorie,
- par courrier à : ⇨ **JAULIN Franck** – L'Egrenière – 2 Impasse de l'Oasis – 44 140 LA PLANCHE ou
⇨ **ASVP FOOTBALL** – Complexe Sportif Henri Dupont – Rue des Lilas – 44116 VIEILLEVIGNE

Pour tous les licenciés : PHOTO OBLIGATOIRE !!! (envoi possible en format « jpg » ou « png » sur messagerie du club)



Nouveaux licenciés, fournir également : copie recto verso pièce d'identité, livret de famille ou passeport

4- Le club adresse tous ces documents à La Ligue, qui nous renvoie sous quelques jours, une licence qui comportera directement votre photo et votre autorisation médicale.

PS : la reprise des entraînements est tolérée sans licence, mais sur présentation et remise obligatoire du certificat médical à votre éducateur principal.

Seuls les licenciés à jour de leur cotisation, et dont la licence est validée par les services de La Ligue, pourront prendre part aux compétitions officielles.

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE
U6	2011
U7	2010
U8	2009
U9	2008
U10	2007
U11	2006
U12	2005
U13	2004
U14	2003
U15	2002
U16	2001
U17	2000
U18	1999
U19	1998
U20	1997
SENIORS	Entre 1982 et 1996
VETERANS	Avant 1982
LOISIRS	Avant 1987

CATEGORIE	TARIF 2016-2017 (*)
U6	45 €
U7 à U9	55 €
U10 à U13	60 €
U14 à U20	70 €
VETERANS – LOISIRS	80 €
SENIORS	100 €
DIRIGEANTS	OFFERT
EDUCATEURS	OFFERT

(*) Le montant de la cotisation correspond à la catégorie dans laquelle vous évoluez !

Bon à savoir :

- à partir de 3 licences « joueur » dans 1 même famille, **25€ de réduction** sur le montant global,
- Possibilité de paiement en **3 fois maxi**.
- Les **Pass' Culture Sport** sont acceptés.
- Si vous bénéficiez de **réductions** grâce à votre **C.E.**, n'hésitez pas à nous demander un reçu.
(Envoyer un mail à l'adresse suivante : asvp.football@yahoo.fr, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse postale, ainsi que le montant de votre cotisation licence)

Assurances :

- Chaque titulaire d'une licence adhère automatiquement à l'assurance souscrite par la Ligue Atlantique,
- Si un accident du sport survenait au cours de la saison, il est conseillé de prévenir le secrétaire du club, dans les 5 jours suivant l'accident, afin qu'une déclaration soit effectuée auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Votre intérêt : si des frais médicaux n'étaient pas pris en charge par la Sécurité Sociale ou votre Mutuelle Complémentaire, la Mutuelle des Sportifs, peut prendre le relais, sous certaines conditions.

- Tout joueur salarié peut adhérer à la « Sportmut » : c'est une assurance complémentaire qui couvre le paiement des indemnités journalières en cas d'accident du sport (inclus dans le formulaire de licence)

Permanences dédiées aux inscriptions / à la remise des documents :

⇒ **A Vieilleville :**

Lors de la permanence du club, le **Samedi 4 Juin**, de 11H30 à 12H30, sous les tribunes, au siège.

Lors du Forum des associations, le **Samedi 18 Juin**, de 9H à 13H à La Salle des Sports.

⇒ **A La Planche :**

Lors de l'AG Club, le **Samedi 11 Juin**, de 11H30 à 13H, à La Salle La Passerelle.

Lors de la permanence du club, le **Vendredi 24 Juin**, de 18H à 20H, au Stade Municipal.

Lors du Forum des associations, le **Samedi 25 Juin**, de 9H à 12H, à La Salle La Passerelle.

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de respecter les dates et plages horaires fixées.

(*) IMPORTANT : en cas de renouvellement de licence **après le 03/07/2016**, tarif des licences majoré de :

- **5 €** des U7 aux U9 inclus,

- **10 €** des U10 aux U20, puis pour les seniors – loisirs – vétérans

A retenir :

ASSEMBLEE GENERALE
le Samedi 11 Juin 2016 à 9H30
Salle Lamoricière à Vieilleville
Nous comptons sur votre présence, la vie du club est l'affaire de tous !!!
Un buffet sera servi à l'issue de l'Assemblée

Franck JAULIN, Secrétaire du club

Yoann BERTIN, Secrétaire adjoint du club